



Strasbourg, le 19 avril 2024

Madame, Monsieur, chers amis,

Nous sommes heureux de vous inviter à l'**assemblée générale ordinaire** de L'Arche à Strasbourg :

Samedi 8 juin 2024, à 10h00

à L'Arche à Strasbourg

Place Andrée Viollis – 67100 Strasbourg

À l'ordre du jour de l'assemblée :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 3 juin 2023
- Rapport d'activités 2023
- Rapport financier 2023 et rapports du commissaire aux comptes
- Rapport moral
- Quitus au conseil d'administration
- Désignation du commissaire aux comptes
- Projets 2024 et mandat du groupe « Archipel »
- Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration
- Présentation de l'association du groupe d'entraide mutuelle « Les Copains d'abord »

Merci aux membres actifs qui ne pourront être présents de nous adresser le pouvoir ci-joint.

Un verre de l'amitié sera servi à l'issue de cette assemblée. Ceux qui le souhaitent pourront également poursuivre la rencontre autour du pique-nique que nous vous proposons d'apporter.

Nous vous remercions pour le précieux soutien que vous témoignez à l'association par votre adhésion et nous réjouissons de vous retrouver bientôt.

André Lefèvre
Président de L'Arche à Strasbourg

À noter :

L'assemblée générale est ouverte à tous. Ne pourront voter que les membres actifs à jour de cotisation (le bulletin d'adhésion 2024 est disponible sur le site internet, page association, si vous ne l'avez pas déjà retourné).

Les différents documents soumis à l'approbation seront consultables à partir du 24 mai 2024

- au bas de la page <http://www.arche-strasbourg.org/lassociation-larche-strasbourg> de notre site.
- ou sur demande auprès du secrétariat (03.88.79.00.65).
- ou sur place, le jour de l'assemblée à partir de 9h30.

Merci de vous adresser à André Lefèvre (06.18.88.40.66) avant le 15 mai 2024 si vous souhaitez présenter votre candidature au conseil d'administration ou ajouter un point à l'ordre du jour.